



Assemblée parlementaire de l'OTAN

SESSION DE PRINTEMPS

PROCES-VERBAL

SEANCE PLENIERE

Vendredi 25 mai 2007
Hall A, Tecnopolo, Funchal, Madère, Portugal

La séance est ouverte le vendredi 25 mai 2007 à 14 h 15 sous la présidence de José Lello (Portugal), Président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

1. Ouverture de la séance

Le Président déclare ouverte la Session de printemps de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

Il souhaite la bienvenue aux participants.

2. Allocution de José Lello, Président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN

Le Président s'adresse à l'Assemblée.

3. Allocution de Guilherme Silva, vice-président de l'Assemblée de la République du Portugal

Le Président présente M. Silva.

M. Silva s'adresse à l'Assemblée.

Le Président remercie M. Silva.

4. Allocution de Alberto João Jardim, Président du gouvernement régional autonome de Madère

Le Président présente M. Jardim.

M. Jardim s'adresse à l'Assemblée.

Le Président remercie M. Jardim.

5. Allocution de Jaap de Hoop Scheffer, Secrétaire général de l'OTAN et Président du Conseil de l'Atlantique Nord, suivie d'un échange de questions et de réponses

Le Président présente M. de Hoop Scheffer.

M. de Hoop Scheffer s'adresse à l'Assemblée et répond aux questions de **M. Lamers** (Allemagne), **M. van Gennip** (Pays-Bas), **M. Miranda Calha** (Portugal), **M. Bayley** (Royaume-Uni), **Mme Sliska** (Fédération de Russie), **M. Mikser** (Estonie), **Mme Juknevičienė** (Lituanie), **M. Selva** (Italie), **M. Benoit** (Canada), **M. Meckel** (Allemagne) et **M. Sayed** (Pakistan)

Le Président remercie M. de Hoop Scheffer.

6. Allocution de Luís Amado, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères du Portugal, suivie d'un échange de questions et de réponses

Le Président présente M. Amado.

M. Amado s'adresse à l'Assemblée et répond aux questions de **M. Miranda Calha** (Portugal), **Mme Andreychuk** (Canada), **M. Stinner** (Allemagne), **John Sewel** (Royaume-Uni), **M. Nolin** (Canada) et **M. Spini** (Italie).

Le Président remercie M. Amado.

7. Allocution de Nikola Gruevski, Premier ministre de l'ex-République yougoslave de Macédoine¹, suivie d'un échange de questions et de réponses

Le Président présente M. Gruevski.

M. Gruevski s'adresse à l'Assemblée et répond aux questions de **M. Kamov** (Bulgarie), **Mme Kalantzakou** (Grèce), **M. Piłka** (Pologne), **M. Meckel** (Allemagne), **M. Myrli** (Norvège), **M. Canas** (Portugal) et **M. Proroković** (Serbie).

Le Président remercie M. Gruevski.

8. Allocution de Nino Burjanadze, présidente du Parlement de Géorgie, suivie d'un échange de questions et de réponses

Le Président présente Mme Burjanadze.

Mme Burjanadze s'adresse à l'Assemblée et répond aux questions de **M. George** (Royaume-Uni), **M. Auštrevičius** (Lituanie), **M. Piłka** (Pologne), **M. Kox** (Pays-Bas), **M. Ozerov** (Fédération de Russie), la **Baronne Ramsay of Cartvale** (Royaume-Uni), **M. Kondratenko** (Fédération de Russie) et **M. Samoylenko** (Ukraine).

Le Président remercie Mme Burjanadze.

9. Décisions sur l'octroi du statut de membre associé

- **Approbation de la décision de la Commission permanente au sujet des Parlements de Serbie et du Monténégro**

Le Président soumet à l'approbation définitive de l'Assemblée la décision de la Commission permanente visant l'octroi à la Serbie et au Monténégro du statut de membre associé de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

L'Assemblée approuve par acclamation la décision de la Commission permanente visant l'octroi à la Serbie et au Monténégro du statut de membre associé de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

- **Décision au sujet du Parlement de Bosnie-Herzégovine**

Le Président soumet à l'approbation de l'Assemblée la demande du Parlement de Bosnie-Herzégovine visant l'obtention du statut de membre associé de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

L'Assemblée accepte par acclamation la demande de la Bosnie-Herzégovine visant l'obtention du statut de membre associé de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

¹ La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.

10. Votes sur des projets d'amendement au Règlement de l'Assemblée [094 SESP 07 F]

Le Président soumet à l'approbation définitive de l'Assemblée des amendements au Règlement de cette dernière, tels qu'adoptés par la Commission permanente.

Les amendements sont approuvés.

11. Clôture de la séance plénière

Le Président rappelle aux membres de la Commission de la défense et de la sécurité et de la Commission des sciences et des technologies leur réunion conjointe extraordinaire du samedi 26 mai, au cours de laquelle ils entendront des exposés sur l'installation d'un dispositif américain de défense antimissile en Europe.

Il déclare la séance plénière close.

La séance est levée à 18 h 40.
